# REPUBLIQUE FRANÇAISE DEPARTEMENT DU RHONE



# EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

(Direction des Assemblées)

#### 2015/1165

Conseil d'administration du Comité des Œuvres Sociales du personnel actif et retraité de la Ville de Lyon (COS) - Désignation de représentants par le Conseil municipal

Direction des Assemblées

**Rapporteur**: M. LE MAIRE

## **SEANCE DU 1 JUIN 2015**

COMPTE RENDU AFFICHE LE: 3 JUIN 2015

DATE DE CONVOCATION DU CONSEIL MUNICIPAL : 22 MAI 2015

NOMBRE DE CONSEILLERS MUNICIPAUX EN EXERCICE AU JOUR DE LA

SEANCE: 73

RECU AU CONTRÔLE DE LEGALITE LE : 10 JUIN 2015

**PRESIDENT**: M. COLLOMB Gérard **SECRETAIRE ELU**: Mme HAJRI Mina

PRESENTS: M. COLLOMB, M. KEPENEKIAN, Mme BRUGNERA, M. SECHERESSE, Mme AIT MATEN, M. BRUMM, Mme GAY, M. CORAZZOL, Mme BOUZERDA, M. GIORDANO, Mme CONDEMINE, M. CLAISSE, Mme DOGNIN-SAUZE, M. DURAND, Mme REYNAUD, M. LE FAOU, Mme RIVOIRE, Mme RABATEL, M. CUCHERAT, Mme BESSON, M. GRABER, Mme FRIH, M. DAVID, Mme NACHURY, M. FENECH, M. BLACHE, Mme BALAS, M. LAFOND, Mme ROUX de BEZIEUX, Mme SERVIEN, Mme BLEY, Mme CHEVALLIER, Mme ROLLAND-VANNINI, M. MALESKI, M. KISMOUNE, Mme PICOT, M. BRAILLARD, Mme BERRA, M. BERAT, M. TOURAINE, M. COULON, Mme FONDEUR, Mme BURILLON, M. PELAEZ, M. LEVY, Mme HOBERT, Mme FAURIE-GAUTHIER, M. RUDIGOZ, Mme MANOUKIAN, M. JULIEN-LAFERRIERE, Mme HAJRI, Mme SANGOUARD, M. HAVARD, M. KIMELFELD, Mme PALOMINO, M. GEOURJON, Mme TAZDAIT, M. GUILLAND, Mme de LAVERNEE, M. BROLIQUIER, Mme BAUGUIL, M. HAMELIN, Mme PERRIN-GILBERT, Mme GRANJON, M. REMY, M. BERNARD, Mme MADELEINE. Mme BAUME

ABSENTS EXCUSES ET DEPÔTS DE POUVOIRS: Mme LEVY (pouvoir à Mme MADELEINE), M. PHILIP (pouvoir à M. MALESKI), M. TETE (pouvoir à Mme CHEVALLIER), M. ROYER (pouvoir à Mme TAZDAIT), M. BOUDOT

#### **ABSENTS NON EXCUSES:**

2015/1165 - CONSEIL D'ADMINISTRATION DU COMITE DES ŒUVRES SOCIALES DU PERSONNEL ACTIF ET RETRAITE DE LA VILLE DE LYON (COS) - DESIGNATION DE REPRESENTANTS PAR LE CONSEIL MUNICIPAL (DIRECTION DES ASSEMBLÉES)

Le Conseil Municipal,

Vu le rapport en date du 19 mai 2015 par lequel M. le Maire expose ce qui suit :

La Ville de Lyon contribue au fonctionnement de l'Association du Comité des Œuvres Sociales du personnel actif et retraité de la Ville de Lyon (COS).

## - Contexte:

Cette association a pour but d'instituer, en faveur des agents de la Ville de Lyon, du Conservatoire National de Région, de la Caisse des Ecoles, etc, toutes les formes d'aides jugées opportunes notamment financières et matérielles, toutes actions de nature à favoriser leur épanouissement personnel, plus spécialement dans le domaine social, culturel et sportif et à favoriser les liens de solidarité et d'amitié entre les agents de ces différents services et établissements.

# - Modalités de représentation :

La Ville de Lyon est membre de droit du COS et est donc représentée au sein du Conseil d'administration de l'association.

Ainsi, la Ville de Lyon dispose de 9 sièges :

- 1 siège pour l'Adjoint aux Ressources Humaines, membre de droit ;
  - 8 sièges pour 8 conseillers municipaux (et 8 suppléants).

En séance du conseil municipal du 25 avril 2014, vous avez désigné les Conseillers municipaux siégeant au sein du Conseil d'administration du Comité des Œuvres Sociales du personnel actif et retraité de la Ville de Lyon (COS):

- en tant que titulaires : Jean-Dominique DURAND, Guy CORAZZOL, Zorah AIT-MATEN, Marie-Odile FONDEUR, Françoise RIVOIRE, Emeline BAUME, Fabienne LEVY, Joëlle SANGOUARD,
- en tant que suppléants : Georges KEPENEKIAN, Anne BRUGNERA, Myriam PICOT, Elvire SERVIEN, Thérèse RABATEL, Isabelle GRANJON, Véronique BAUGUIL, Elodie ROUX de BEZIEUX

Mesdames Fabienne LEVY (titulaire) et Véronique BAUGUIL (suppléante) m'ont fait part de leur souhait de siéger, pour la première, en tant que suppléante et, pour la seconde, en tant que titulaire.

Il est donc proposé au Conseil municipal de la Ville de Lyon de pourvoir à ces désignations.

Vu le Code général des collectivités territoriales et notamment son article L 2121-33 :

Vu les statuts de l'association pris en date du 3 juillet 2012 ;

Vu la délibération du Conseil municipal n°2014/17 en date du 25 avril 2014 ;

Vu les résultats du scrutin auquel il a été procédé;

#### **DELIBERE**

- 1 Mme Véronique BAUGUIL est désignée en tant que représentante titulaire pour représenter la Ville de Lyon, pour la durée du mandat en cours, au sein du Conseil d'administration du Comité des Œuvres Sociales du personnel actif et retraité de la Ville de Lyon (COS).
- 2 Mme Fabienne LEVY est désignée en tant que représentante suppléante pour représenter la Ville de Lyon, pour la durée du mandat en cours, au sein du Conseil d'administration du Comité des Œuvres Sociales du personnel actif et retraité de la Ville de Lyon (COS).

.

(Et ont signé les membres présents) Pour extrait conforme, Le Maire,

G. COLLOMB